

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 8 octobre 2007

100 jours de Philippe Leuba au Conseil d'Etat : Un bilan positif et de nombreux projets !

Ce 8 octobre marque le 100^{ème} jour d'activité de Philippe Leuba au sein du Conseil d'Etat.

Fier des actions déjà menées à bien par ce dernier, le Parti libéral d'arrondissement de Morges l'a invité à faire part de ses impressions et de ses projets aux représentants communaux de la région ainsi qu'aux députés. Tous étaient conviés à Pampigny, centre géographique du nouveau district de Morges.

Après avoir évoqué le plaisir qu'il prend à exercer cette nouvelle fonction et souligné l'excellente ambiance qui règne au sein du collège gouvernemental, le Conseiller d'Etat en charge de l'Intérieur, a mis en exergue les éléments suivants:

Asile

Philippe Leuba a mentionné que humanité et rigueur caractérisent la politique du canton en matière d'asile. Et d'ajouter que, de tous les cantons suisses, Vaud est celui qui sollicite le plus de régularisations en faveur de personnes se trouvant dans des situations difficiles et qu'il obtient gain de cause dans la grande majorité des cas.

Communes

Le Conseiller d'Etat a exprimé la conviction que le canton doit pouvoir s'appuyer sur des communes fortes, dont l'autonomie est respectée et les compétences élargies. A cette fin, il veut encourager les communes à atteindre, par le biais de fusions, la taille critique qui leur permettra de remplir efficacement leurs missions. Par ailleurs, Philippe Leuba entend créer une plate-forme qui permettra aux communes de remplir véritablement un rôle de partenaire vis-à-vis du canton et de promouvoir leurs propres projets.

Réforme judiciaire

Dès le 1^{er} janvier 2010, tous les cantons suisses auront le même code de procédure pénale et le même code de procédure civile. Dans les deux ans qui suivront interviendra également une réforme des tutelles et curatelles. Philippe Leuba aura à cœur de préparer les Vaudois, et les structures cantonales, à ces importants changements initiés par la Confédération.

Système pénitentiaire

Un centre pénitentiaire pour mineurs, maillon incontournable de la politique de sécurité, va être créé dans le cadre d'un concordat des cantons latins. La mise en œuvre de ce projet est un autre dossier auquel le Magistrat s'engage à être tout particulièrement attentif.

Transparence, dialogue et proximité ont marqué cette manifestation, tout comme les 100 premiers jours de Philippe Leuba au sein du Conseil d'Etat. Le Parti libéral vaudois s'en réjouit.

Contact Presse :

Dominique Kohli, Président du PLV, tél. 079 611 28 85 – dominique.kohli@bluewin.ch

Karin Devalte, Secrétaire générale, tél. 079 702 30 15 - k.devalte@liberal-vd.ch

PARTI LIBERAL VAUDOIS - rue St-Martin, 7 - 1003 Lausanne

Tél: 021/ 323 17 28 - Fax 021/ 323 01 20 - info@liberal-vd.ch - www.liberal-vd.ch